

Abidjan le 04/08/2017

Monsieur.....

.....

Objet : Votre Recours contre SIDAM

Monsieur ;

Nous avons le plaisir de vous informer que le recours concernant votre véhicule immatriculé..... Contre la SIDAM suite à l'accident de la circulation survenu le 22/07/2001 a été encaissé.

Vu l'ancienneté de cette affaire, vous voudriez bien prendre contact avec le service sinistre pour le reversement de votre recours encaissé dans les plus brefs délais.

Au-delà du 31/12/2017 délai de rigueur, votre recours sera classé sans suite.

Dans cette attente ;

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de notre parfaite collaboration.

Le rédacteur

Le chef du dépt sinistre

COMMUNIQUE MATCA

Avis aux sociétaires de la MATCA.

Objet : Recours encaissés et à reverser.

Messieurs;

Nous avons le plaisir de vous informer que les sinistres recours qui ont fait l'objet de publication sur notre site web « matca-ci.com et par affichage à l'entrée de la MATCA, ont fait l'objet d'encaissement.

Tous les sociétaires dont les noms figurent sur cette liste sont priés de prendre contact avec le service sinistre pour le reversement de leurs recours.

Au-delà du 31/12/2017 délai de rigueur, votre recours sera classé sans suite.

Dans cette attente ;

Veillez agréer, messieurs, l'assurance de notre parfaite collaboration.

Le Directeur Général